

## **Le communautaire change le monde !**

**Mont-Gabriel, le 19 novembre 2019** - À l'heure de la consultation pour un nouveau *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire* (PAGAC), la Coalition des Tables régionales d'organismes Communautaires (CTROC) tient à rappeler l'importance de mieux soutenir l'action communautaire autonome. Réunies en rencontre nationale, les 14 régions présentes réaffirment que le mouvement d'action communautaire autonome favorise grandement l'implication citoyenne et la mise en place de moyens pour accéder à une société plus juste et équitable, tout en favorisant l'inclusion sociale.

### **Par et pour les gens**

Depuis une cinquantaine d'années, des citoyennes et des citoyens prennent leur avenir en main en s'impliquant dans l'un des 3000 organismes communautaires autonomes qui œuvrent en Santé et services sociaux dans toutes nos régions. *«Les organismes communautaires autonomes ont été créés par et pour des gens qui se sont regroupés face à une problématique ou une situation vécue dans leur communauté. C'est une spécificité du Québec!»* de préciser Émilie Saint-Pierre, co-porte-parole de la CTROC. C'est grâce à l'enracinement dans leur milieu que les organismes répondent aux besoins de leurs membres et de leurs communautés, qu'ils bâtissent des réseaux de solidarité et d'appui. Ce sont donc des lieux d'entraide, des milieux de vie et de défense de droits où les personnes qui les fréquentent évoluent à leur propre rythme.

### **Une implication gagnante**

En ouvrant la porte d'un organisme, on ne soupçonne pas à quel point on peut en ressortir avec un bagage bien garni! *«Ça m'a beaucoup apporté d'avoir fréquenté un organisme communautaire lorsque j'étais plus jeune, notamment pour développer mon estime personnelle. J'ai vu l'importance du communautaire dans mon cheminement, en tant qu'individu et ensuite, comme citoyen. Comme ceux qui m'ont aidé dans le passé, j'ai souhaité, à mon tour, donner du temps en m'impliquant sur le conseil d'administration de l'Antre-Jeunes. Sans la présence de cet organisme, je ne serais assurément pas la personne et le citoyen que je suis présentement»* affirme Marc-Olivier Neveu, également engagé en politique municipale à Saint-Jérôme.

Comme le démontre ce témoignage, fréquenter un organisme communautaire autonome, c'est : tisser des liens de confiance, briser l'isolement, développer ses aptitudes, apprendre les rouages de la vie en société et s'éduquer à l'implication sociale et politique. Bref, c'est découvrir qu'ensemble, on peut changer les choses! À travers leur cheminement, les personnes s'impliquent bénévolement puis deviennent des citoyens actifs dans leur milieu et cette implication a un grand impact pour elles. Et pour les communautés, c'est un apport inestimable!

### **Un rappel au ministre Boulet**

La CTROC réitère donc au ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le rôle essentiel que jouent les organismes communautaires autonomes auprès de la population. Chaque organisme est différent et définit lui-même, avec ses membres, ses façons de faire, ses orientations, ses activités et approches. Le gouvernement doit respecter cette autonomie, car elle permet des actions originales,

adaptées et diversifiées qui ont une portée majeure sur l'amélioration de la qualité de vie de millions de Québécoises et de Québécois. *«Ainsi, au-delà des services offerts par les organismes, lorsque le gouvernement décide de financer la mission globale, il soutient réellement l'ensemble de leur travail, l'implication des gens dans leur communauté et l'amélioration de notre société. Voilà ce qui est souhaité par notre mouvement!»,* de conclure Hugo Valiquette, co-porte-parole de la CTROC.